



**FINANCES
PUBLIQUES**

Contrôle et évaluation de l'exécution des lois de finances dans le cadre de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats

FRFP24

PARIS

2 SEMAINES

OPTION 1 : 4 900 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 6 160 € ⁽²⁾

du 22/06/2026 au 03/07/2026

Concernant les coûts :

(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifopec.fr

PARIS • DUBAÏ • MONTRÉAL • CASABLANCA • DAKAR • JEDDAH

Contrôle et évaluation de l'exécution des lois de finances dans le cadre de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats

OBJECTIFS

- **Maîtriser les techniques de contrôle** et d'audit internes pour assurer une gestion rigoureuse des ressources publiques.
- **Comprendre le rôle du contrôle** externe exercé par la Cour des Comptes et le Parlement dans la transparence et l'évaluation des finances publiques.
- **Analyser la performance** des programmes budgétaires à partir d'indicateurs pertinents.
- **Maîtriser la loi de règlement** et la clôture des comptes publics.
- **Intégrer les mécanismes d'inspection** pour prévenir la corruption et renforcer la transparence.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Caractéristiques du budget** de programme et Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR).
- **Contrôle et audit internes** : maîtrise des risques, régularité et fiabilité des opérations, amélioration continue de la performance.
- **Contrôle de la Cour des Comptes** : régularité, fiabilité des comptes et évaluation des politiques publiques.
- **Audit de performance** : appréciation indépendante de l'efficacité et de l'efficience des programmes.
- **Contrôle parlementaire** : cadre juridique et outils d'évaluation des finances publiques.
- **Évolution des inspections et lutte contre la corruption** : prévention, détection et sanction des atteintes à la probité.
- **Loi de règlement** : clôture et fiabilisation des comptes, analyse de l'exécution et préparation du débat parlementaire.

POUR QUI ?

Parlementaires, Magistrats des Cours des Comptes, Auditeurs des Cours des Comptes, Assistants parlementaires, cadres des inspections générales d'État, Inspecteurs ministériels, Cadres des inspections des finances, Auditeurs internes, Directeurs Administratifs et Financiers (DAF), Contrôleurs de gestion, Cadres des ministères des Finances et du Budget, Cadres des ministères sectoriels.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Approche complète et pratique** : Maîtriser les techniques de contrôle et d'audit des finances publiques.
- **Alignement stratégique et institutionnel** : Intégrer les principes de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR).
- **Expertise et qualité pédagogique** : Formation dispensée par des spécialistes en finances publiques et audit.
- **Cas pratiques et outils** directement applicables en gestion publique et budgétaire.
- **Échanges avec des professionnels** du secteur, permettant le partage d'expériences et de bonnes pratiques.
- **Accès à des ressources** pédagogiques actualisées et des méthodologies éprouvées.